

REFERENCE: **SCA/13/12(04)**

Note verbale à adresser à tous les États Membres

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye présente ses compliments au Représentant permanent d... auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer aux notes verbales SCA/13/11(01) datée du 25 mars 2011 et SCA/13/11(02) datée du 21 juin 2011, qu'il lui avait déjà adressées dans le cadre de la résolution 1970 (2011) adoptée le 26 février 2011. Il appelait en particulier son attention sur le paragraphe 25, libellé comme suit :

« Le Conseil de sécurité,

[...]

25. *Demande* à tous les États Membres de faire rapport au Comité dans les cent vingt jours suivant l'adoption de la présente résolution sur les mesures qu'ils auront prises pour donner effet aux paragraphes 9, 10, 15 et 17 ci-dessus [de la résolution 1970 (2011)] ».

Par conséquent, il est rappelé aux États qui ne l'ont pas encore fait d'adresser au Comité, au plus tard le 1^{er} mai 2012, leur rapport sur les mesures qu'ils auront prises pour donner effet aux dispositions des paragraphes susmentionnés concernant l'embargo sur les armes [modifiées ultérieurement par les résolutions 1973 (2011), 2009 (2011) et 2040 (2012)], les interdictions de voyager et le gel des avoirs [modifiées ultérieurement par les résolutions 1973 (2011) et 2009 (2011)]. La liste des États qui ont déjà présenté leur rapport est disponible sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/sc/committees/1970/memberstatesreports.shtml>.

Les missions permanentes voudront bien envoyer leur rapport à l'adresse ci-dessous; elles en enverront également une version électronique, à l'adresse électronique ci-dessous :

Son Excellence
Monsieur José Filipe Moraes Cabral
Président
Comité du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1970 (2011)
concernant la Libye
s/c Secrétariat du Comité 1970
Bureau TB-08041B
Organisation des Nations Unies
New York, NY 10017

À l'attention de M^{me} Sana Khan, Secrétaire du Comité
(téléphone : 1 212 963 0981; télécopie : 1 212 963 1300/3778;
courriel : khan8@un.org)

le 2 avril 2012